



Commission Exécutive des 15 et 16 mai 2018

Motion

Ces derniers mois le gouvernement a confirmé son caractère à la fois particulièrement libéral, autoritaire, répressif et contraire aux Droits de l'Homme.

Particulièrement libéral lorsqu'il s'attaque aux cheminots et aux fonctionnaires et démantèle les services publics. C'est un ballon d'essai, un laboratoire expérimental de la suppression des statuts de la Fonction publique et des fonctionnaires.

Autoritaire lorsqu'il réforme, quasi systématiquement, à coups d'ordonnances et refuse de négocier avec les corps intermédiaires et les syndicats.

Répressif lorsqu'il fait évacuer les universités par la police.

Bafouant les Droits de l'Homme par la loi « Asile et immigration ».

La journée de manifestations du 15 mars 2018 a rassemblé plus de 200 000 retraités pour exiger le maintien de leur pouvoir d'achat. Malgré cette mobilisation, le gouvernement, par la voix du président de la République, n'a répondu que par le mépris et la condescendance.

La proposition avancée par le premier ministre d'exonération de l'augmentation de la CSG à 100 000 retraités, seulement à partir de 2019, est ressentie comme une véritable provocation.

Le gouvernement a échoué dans son projet de développer une opposition intergénérationnelle.

Derrière la mise en place d'un régime de retraite universel à points, c'est la disparition des régimes spéciaux et du « Code des pensions » qui se profile sans aucune garantie de niveau des pensions. Cette réforme concernera aussi les actuels retraités (revalorisation, réversion, ...)

La question du financement des EHPAD devient de plus en plus criante, elle ne pourra se régler qu'au travers d'une prise en charge collective dans le cadre de la Sécurité sociale.

Les hôpitaux publics sont, aujourd'hui, au bord de l'implosion et nécessitent un investissement à la hauteur des besoins.

La FGR-FP appelle ses sections départementales et ses adhérent(e)s

- à participer, avec l'ensemble des organisations syndicales, à la défense de la Fonction publique et des services publics le 22 mai 2018
- à se mobiliser pour une signature massive de la pétition exigeant l'abrogation de l'augmentation de la CSG et la revalorisation des pensions en 2018
- à préparer dans l'unité la journée d'actions du 14 juin 2018 et à y participer massivement
- à participer aux actions concernant la sauvegarde des hôpitaux, le financement des EHPAD et la lutte contre la désertification médicale

Pour signer la pétition : <http://www.retraitesencolere.fr/>